

Questions orales

● (1140)

LA GESTION

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le fait est qu'on a mal administré les 100 millions de dollars. Le ministre n'a accepté aucune responsabilité, et aucun rapport sur les premiers six mois de l'année financière en cours n'a été présenté.

M. Broadbent: Dans son ministère.

M. Riis: Dans son ministère, en effet. Il doit certes en accepter la responsabilité.

Mais ce n'est pas tout. La réaction du gouvernement est d'envoyer le ministre dans un ministère où les projets de déboursés révèlent que cet organisme est responsable de dépôts bancaires de 600 millions de dollars. Le ministre a gaspillé 100 millions de dollars quand il occupait le poste qu'on vient de lui enlever. Aujourd'hui, il est titulaire d'un portefeuille de 600 millions de dollars de deniers publics. Est-ce là la sorte de gestion à laquelle nous pouvons nous attendre à l'avenir?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le député laisse entendre que 100 millions de dollars ont disparu, ce qui est tout à fait faux. Il devrait étudier le rapport avant de porter des accusations non fondées et tirer des conclusions erronées.

M. le Président: Le député d'Ottawa—Carleton a la parole.

Une voix: Vous êtes démasqué.

M. Mazankowski: Vous serez démasqué un de ces jours.

M. Riis: C'est une morale édifiante en affaires.

M. Mazankowski: Et votre morale à vous? Vous ignorez le sens même du mot.

* * *

LES NATIONS UNIES

LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. Riis: Cent millions de dollars et il est récompensé!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Vous n'avez jamais compris, Nelson.

M. le Président: Je rappellerai . . .

M. Riis: Je pense que nous pouvons comprendre cela, Mike.

M. Murphy: A l'ordre! Le président se lève.

M. le Président: Je sais que tous les députés voudraient entendre la question du député.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, l'été a été pénible.

Une conférence historique sur les rapports du désarmement et du développement a commencé lundi dernier à l'ONU, malheureusement sans la participation des États-Unis. Quelles conséquences le ministre croit-il que cela risque d'avoir sur l'issue de la conférence? Pense-t-il également que le Canada a bon espoir qu'on pourra atteindre un consensus à cette conférence sur ces deux questions cruciales?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, à mon avis, si tous les participants le désirent, on pourra aboutir à un consensus constructif. Je regrette l'absence des États-Unis. Il est toujours préférable, je pense, de rester et d'essayer de sortir vainqueur d'une discussion plutôt que de partir. Je le regrette d'autant plus que cela incite l'Union soviétique à essayer de se faire de la propagande dans un domaine où ce pays n'a absolument rien à revendiquer.

Il est bon de rappeler dans le compte rendu de la Chambre des communes qu'en 1985 les pays occidentaux ont fait une contribution de 4,7 milliards de dollars aux activités de développement de l'ONU, ce qui représente 91,7 p. 100 du total. Les pays du bloc de l'Est, y compris l'Union soviétique, n'ont fait qu'une contribution de 1,2 p. 100. Les pays en voie de développement ont eux-mêmes fait une contribution de 7,1 p. 100. Autrement dit, ces chiffres montrent que les pays en voie de développement ont contribué à l'aide au développement de l'ONU à peu près sept fois plus que le bloc soviétique.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE PROJET DE TRANSPORTER DU PLUTONIUM DANS L'ESPACE AÉRIEN CANADIEN

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, vu l'absence du ministre des Transports, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a sans doute déjà été informé du fait que, dans quelques semaines, le Japon et les États-Unis signeront un accord relatif à l'expédition de plutonium de l'Europe à destination du Japon. Le gouvernement du Canada dispose d'un temps limité pour faire savoir aux deux parties intéressées qu'il est interdit de transporter du plutonium dans l'espace aérien du Canada.

Encore une fois, nous demandons au gouvernement de s'engager aujourd'hui même à faire savoir aux autorités à Washington et à Tokyo que le Canada n'approuvera aucune demande d'autorisation pour transporter du plutonium dans l'espace aérien du Canada.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette question inquiète beaucoup les Canadiens, et à juste titre d'ailleurs. Les reportages dans les médias et les questions et observations formulées à la Chambre en témoignent. Il est une chose qu'on oublie souvent, mais qui est parfaitement claire, et c'est que le gouvernement a le pouvoir d'interdire le transport de ce genre de produit au-dessus de l'espace aérien du Canada, et notamment au-dessus du Nord canadien.